

Téléphone 03 21 50 05 00  
Répondeur/Télécopie 03 21 07 46 07  
mairie@tortequesne.fr



## CAMPING MUNICIPAL DE TORTEQUESNE

☎ 03 21 24 14 94 ou télécopie : 03 21 07 46 07  
Site Internet : <http://www.tortequesne.fr> (camping accessible en page d'accueil)  
@mail : [camping@tortequesne.fr](mailto:camping@tortequesne.fr)  
SIRET 216 208 256 00018 APE 751A

### EXTRAIT DES TARIFS EN VIGUEUR

Délibération 2026 du 02 février 2018

#### TARIF 1 : TARIF PASSAGERS

**NUITEES du 1<sup>er</sup> avril au 30 septembre (ouverture aux passagers)**

Forfait journalier/parcelle (2 personnes maximum) <i>(électricité 6 A compris)</i>	<b>20 euros</b>
Forfait journalier/parcelle (2 personnes maximum) <i>(sans électricité)</i>	<b>10 euros</b>
Stop camping-car	<b>9 euros (arrivée à 18h et départ à 10h)</b>
Personne supplémentaire (+3 ans)	<b>3 euros</b>
Garage mort	<b>3 euros</b>

#### TARIF 2 : TARIF MENSUEL

	demi saison Avril, mai & septembre	saïson juin, juillet & août
Forfait mensuel 2 personnes <i>(électricité 6 A compris)</i>	<b>300 euros</b>	<b>400 euros</b>
Par personne supplémentaire (+ 3ans)	<b>3 euros/jrs</b>	<b>3 euros/jrs</b>

#### TARIF 3 : FORFAIT ANNUEL DE 1 A 5 PERSONNES

DEUX FORMULES : *(électricité 6 A compris)*

<b>A</b>	6 mois de camping (01/04 au 30/09) Puis retrait de l'installation	<b>600 euros</b>
<b>B</b>	6 mois de camping (01/04 au 30/09) Et 6 mois de garage mort (octobre à mars)	<b>800 euros</b>
-	Par enfant supplémentaire	<b>30 euros</b>

#### TARIF 4 : FORFAIT POUR SAISONNIER

**Du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre sur présentation d'un contrat de travail**

Forfait journalier 1 ou 2 personnes	<b>20 euros</b>
Garage mort journalier caravane	<b>3 euros</b>

#### TARIF 5 : DIVERS

Seconde caravane	<b>250 euros</b>
Visiteur	<b>3 euros/nuît/invité</b>
Utilisation aire de service camping-car	<b>5 euros</b>
Garage mort	<b>200 euros par semestre</b>

**6 mois**, renouvelable mais une seule fois, sans aucune occupation du camping

Animaux domestique acceptés mais tenus en laisse

Douches chaudes gratuites; terrain de football (sauf grand terrain), tennis, basket, jeux pour enfants, barbecues, terrain de pétanque gratuits. Remise 5% aux adhérents FFCC et aux titulaires de la carte internationale de camping.

Chèques vacances et paiement en euros acceptés (arrondi sur le total de chaque facture).

Bons de vacances délivrés uniquement si redevances dues complètement soldées.